



La place des femmes dans l'espace public

Comment garantir une expérience/pratique urbaine **plus égalitaire** ?

CHIFFRES CLÉS

Les femmes représentent 52 % de la population de la Métropole de Lyon. Source : INSEE 2019

100 % des femmes ont subi du harcèlement sexiste voire des violences sexuelles dans les transports en commun. Source : Enquête du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes de 2015

Seuls 6% des rues portent des noms de femmes en France. Source : Guide de la Ville de Lyon, l'égalité de genre dans l'aménagement urbain. Réflexions et préconisations pour une ville plus égalitaire.

ZOOM

La notion de genre désigne la construction sociale du sexe. Être femme ou homme ne se résume pas à une assignation biologique de naissance. C'est aussi le résultat d'un processus complexe mêlant normes et valeurs dictées par la société et intériorisées plus ou moins consciemment tout au long de la vie.

L'intégration du prisme du genre dans l'urbanisme se fait de plus en plus prégnante depuis quelques années. Néanmoins l'espace public est encore le théâtre d'inégalités où les femmes apparaissent comme « vulnérables ». Les études montrent que les femmes ne pratiquent pas la ville et n'y exercent pas leur citoyenneté de la même façon. Les femmes y circulent plus qu'elles ne l'occupent. Elles s'y rendent pour accomplir un certain nombre de tâches quotidiennes de la sphère du « care ». L'espace public relève donc bien souvent pour les femmes d'une expérience individuelle de la contrainte, de la stratégie, de la charge mentale, de l'évitement des agressions et des violences. Cette pratique se situe à l'opposée d'une pratique libre et légitime.

Favoriser et garantir un égal accès, et au-delà, une égale appropriation de la ville et de l'espace public, constituent un triple enjeu : sociétal, démocratique et humain. La prise en compte de la dimension de genre dans l'aménagement des espaces publics doit permettre :

- **De lutter**, à la fois symboliquement et concrètement, contre les inégalités entre les femmes et les hommes dans la ville
- **De déconstruire** les représentations collectives qui présupposent que les usages urbains sont en général mixtes et peu différenciés entre hommes et femmes
- **D'intégrer** les femmes dans les processus décisionnels en favorisant une participation citoyenne équilibrée entre les femmes et les hommes dans la fabrique de la ville
- **D'offrir** les mêmes aménités à toute la population quel que soit son sexe (équipements, environnement, entretien...)
- **De favoriser** une égale présence de toutes et de tous, à tous moments et en tous lieux



Inspirations

© Collectif etc



Place du Panthéon

Le genre, critère obligatoire du Cahier des Charges

Le dispositif « Réinventons nos places » a imposé la nécessité d'interroger les places sous le prisme du genre dans le cahier des charges en associant une assistance maîtrise d'usages à la maîtrise d'œuvre classique

INTENTIONS

L'objectif est de proposer une nouvelle vision de la place en préfigurant des espaces et du mobilier inclusifs sans prédéterminer les usages et les usagers.

BILAN

Suite à un évènement mémoriel sur la place des femmes dans l'espace public organisé en 2017, la Ville de Paris a choisit de pérenniser ce travail de restitution de la mémoire des femmes en rendant visible 200 noms gravés sur le mobilier urbain.

➤ MÉTHODE & RÉALISATION

Une étude sensible genrée à base d'observations, comptages, « conversations suspendues » et ateliers a permis de développer une cartographie sensible des usages de la place en phase de diagnostic. Les principes d'aménagement testés en phase de préfiguration sont les suivants :

- Suppression du stationnement et limitation de la circulation pour dégager un espace lisible, ré-appropriable et diminuer le sentiment d'insécurité et les nuisances sonores.
- Une organisation spatiale qui permet des parcours choisis pour les femmes.
- La multiplicité des situations d'implantations des mobiliers se prête à des options usages divers : des blocs de granit pour un usage individuel ou en binôme, des grandes plateformes abstraites en bois utilisées par des groupes.

© Christian Fürthner



Reumannplatz

Un réaménagement dans une ville pionnière du «gender mainstreaming»

La Ville de Vienne (Autriche) est engagée depuis 30 ans dans une politique volontariste d'intégration du genre et de prise en considération des besoins de toutes les générations dans tous les aspects de la vie publique.

INTENTIONS

Concertation poussée menée in situ pour toucher notamment les publics invisibles. Les filles ont été particulièrement impliquées dans le projet afin de les aider à s'approprier l'espace et favoriser leur autonomie en s'appuyant sur divers outils (concours créatif et d'idées, exposition, action de sensibilisation).

BILAN

Symboliquement la place a été rebaptisée Reumadchennplatz : le terme « homme » a été remplacé par « filles ».

➤ MÉTHODE & RÉALISATION

Une réflexion avec une école a permis d'exprimer l'envie des adolescentes d'être visibles et a conduit à la création d'une scène légèrement surélevée, aménagée sur l'un des côtés de la place dans un espace ouvert.

Les autres aménagements réalisés ne sont pas spectaculaires mais peu coûteux et fonctionnent en permettant une diversité d'usages et d'usagers : espaces verts, aires de jeux et une scène, îlots distincts équipés de bancs, petites tables fixes pour deux ou quatre dans différents lieux.





Focus

Boîte à outils opérationnels

La marche **processus** **amont** de participation

La marche, outil inclusif créateur de connaissance collective, est largement mobilisée dans les démarches interrogeant la place des femmes dans l'espace public. Cette marche peut prendre plusieurs formes et viser différents objectifs.

Les marches exploratoires, nées au Canada pour répondre à un besoin de sécurité. Elles visent à prendre en compte l'expertise d'usages des femmes pour mieux identifier leurs attentes face aux inégalités d'accès à l'espace public pour en générer des retombées directes dans les pratiques quotidiennes.

La démarche contribue à une meilleure appréhension in situ, à mobiliser le collectif pour libérer la parole individuelle et à une montée en puissance du pouvoir d'agir grâce à l'implication des marcheuses (sensibilisation, définition des itinéraires, analyse participative des observations, formation à la prise de parole et à la négociation pour restitution des recommandations).

Une programmation en faveur d'un **rééquilibrage**

La programmation des espaces publics à travers le prisme de genre doit s'inscrire dans une stratégie globale d'inclusion. Il s'agit alors de promouvoir le rééquilibrage et la diversité des usages en concevant des espaces publics les plus inclusifs et accueillants pour toutes et tous.

La programmation du Bredäng Park à Stockholm (Suède), dominé par les pratiques masculines des terrains de football à proximité, s'inscrit dans la recherche de nouvelles opportunités de pratiques d'activités physiques inclusives et spontanées ainsi que dans la création d'un lieu accueillant, sûr et dynamique pour les enfants et les parents.

Les aménagements permettent la danse spontanée, le jeu et les sports libres en toute saison.

La ville de Rouen, prenant conscience de la quasi absence de femmes sur les ponts de la ville, a réinterrogé son projet de city stade dans l'aménagement de promenade sur les quais. Sur cet espace destiné à la pratique sportive, une piste de roller derby a été installée. Néanmoins, elle est devenue lieu de harcèlement car identifiée comme lieu dédiée aux filles, preuve de l'importance de ne pas en rester à la programmation et d'assurer un suivi/évaluation

Des limites de plusieurs ordres peuvent exister : la survalorisation du thème sécuritaire, l'injonction à la participation dans un cadre d'expression normé, la difficulté à mesurer les effets à moyen/long terme ...

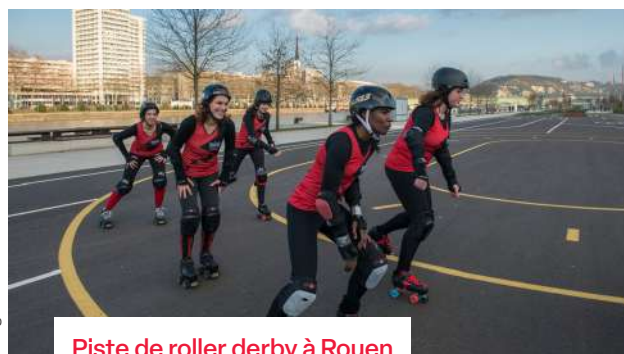
Les marches sensibles permettent d'observer, comprendre les usages et qualifier les lieux et les ambiances. « Contrairement aux diagnostics en marchant, où finalement on donne l'impression aux personnes d'avoir une expertise, alors qu'elle est restreinte (car faussement technique – la voirie n'est pas une expertise des habitantes), on permet de s'approprier le pourquoi et le comment de son environnement, dans un mode ouvert qui s'émancipe des codes de la ville et propose les codes vécus et sensoriels, les désirs, les envies et besoins, des éléments sur lesquels habitantes et habitants ont réellement une expertise et leur mot à dire »*.

*Chris Blache, anthropologue spécialiste des questions d'égalité dans la ville, «Genre et Ville»

Se donner les moyens d'évaluer

Changer de posture et concevoir des espaces publics plus inclusif nécessite de construire des indicateurs d'évaluation de la qualité d'usages des aménagements. Une co-évaluation au long cours associant les usagères contribue à ne pas dissoudre les enjeux posés par l'égalité et l'inclusion et apporter des mesures correctives à toutes les étapes du projet.

L'étude d'impact environnementale du projet de requalification de la Porte de la Villette, porté par la Ville de Paris, intègre un volet propre à la question du genre dans les espaces publics afin d'évaluer les besoins spécifiques des publics cibles.



© Agence Niva

Piste de roller derby à Rouen

À retenir

LES LEVIERS FACTEURS DE RÉUSSITE

- Se fixer des objectifs précis adaptés aux réalités du terrain. Que cherchons-nous à faire : mettre fin au harcèlement de rue ? Permettre aux femmes d'investir davantage une place ? Y améliorer leur visibilité et leur présence symbolique ? Leur donner un meilleur accès à un équipement sportif ? Favoriser la mixité d'usages d'un jardin ?
- Décider des principaux enjeux à traiter. La prise en compte du genre dans les projets d'aménagement d'espaces publics s'opère à différents niveaux : dans la nature même du projet, mais aussi au sein de l'équipe qui va le porter, parmi les publics qui vont être associés à sa définition et à ses usages, dans la communication globale qui va être mise en œuvre, dans son évaluation à venir...
- Construire des indicateurs d'évaluation genrés sur la qualité d'usages, précis et fiables
- Introduire la question du genre comme un axe majeur du cahier des charges et s'adjoindre des compétences spécifiques dans l'équipe de maîtrise d'œuvre. Puis interroger cet enjeu d'inclusivité à toutes les étapes du projet.
- Favoriser la participation féminine durant la concertation :
 - veiller à répartir les temps de parole et porter une attention aux sujets abordés afin de garantir une dimension égalitaire.
 - avec une organisation, une communication et des formats adaptés (dispositif d'accueil des enfants, disponibilité horaires)
- Mobiliser au sein de l'équipe (de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage) une personne experte et référente sur l'égalité femme-homme.
- Dépasser les questionnements liés à la légitimité ou l'acte militant passe par un cadre officiel dans lequel inscrire la démarche.

LES RISQUES LIMITES À CONSIDÉRER

- Ne pas dépasser le schéma où la question sécuritaire prévaut sur tout autre aspect.
- Questionner seulement les aménagements et pas ou pas suffisamment les activités et usages.
- Se limiter au constat partagé. Dépasser la difficulté de mise en œuvre à travers des solutions réalistes.
- Ne pas réaliser un suivi de la mise en œuvre des préconisations des participantes qui relève de la dimension de genre et ne pas rendre visibles ces préconisations.
- Intervenir ponctuellement et ne pas s'appuyer sur un processus itératif - concerter, aménager, animer, évaluer, ajuster.

➤ EN SAVOIR +

Equipe Charte des Espaces Publics
charteespacespublics@grandlyon.com

Guide de la Ville de Lyon
« L'égalité de genre dans l'aménagement » - 2022

Guide de la Ville de Paris
« Genre et espace public » - 2021

